



Plan Local d'Urbanisme de REVIERS

Modification n°2

1.5 – LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2013

Modification de droit commun n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 12 décembre 2016

Révision « allégée » n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 28 février 2020

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 4 juillet 2024,

Le Président,



NEAPOLIS

3 Allée du Green - 14 520 PORT EN BESSIN-HUPPAIN

Tel : 02. 31. 21. 78. 77. - Port : 06. 87. 30. 30. 31. - Courriel : neapolis@orange.fr

SARL au capital de 5 000€ - SIRET 497 657 916 00027 - APE 742C



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES POUR SERVICES PUBLICS ET INSTALLATIONS D'INTERÊT GENERAL

MODE D'EMPLOI

Si votre terrain est touché par un emplacement réservé pour une voie, un ouvrage public, une installation d'intérêt général ou un espace vert :

- vous repérez sur le plan le numéro de cette réserve ;
- vous recherchez dans les pages suivantes cette référence.

Cette liste fournit la désignation de l'opération projetée sur cette réserve et la collectivité ou le service public qui en a demandé l'inscription au Plan Local d'Urbanisme.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface approximative
1	Extension du lagunage	Commune	8 920 m ²
2	Aménagement des chemins piétonniers	Commune	3.78 ha
3	Aménagement d'un parking et d'un espace vert	Commune	330 m ²
4	Aménagement d'un parking	Commune	1466 m ²
5	Liaisons interquartier	Commune	511 m ²
6	Aménagement de places de stationnement	Commune	949 m ²
7	Elargissement de la voirie	Commune	135 m ²
8	Aménagement du cœur de bourg	Commune	4314 m ²
9	Confortement de la voirie	Commune	138 ml
11	Création d'une voirie et/ou d'un cheminement et aménagement pour la gestion des eaux pluviales	Commune	4863 m ²
12	Création d'un chemin piétonnier	Commune	1 210 m ²
13	Aménagement pour la gestion des eaux pluviales	Commune	495 m ²
14	Aménagement pour la gestion des eaux pluviales	Commune	692 m ²
15	Aménagement d'un parking	Commune	869 m ²